



La pleine page •

Une nouvelle jeunesse pour votre salle de spectacle

Actualité

La ville d'Ablon-sur-Seine se lance dans les achats groupés

Actualité

Résultats du sondage "évolution espaces verts"

Dossier

Reportage sur la police municipale

L'Ablonais

Magazine trimestriel d'informations municipales
 Décembre 2021 • Janvier • Février 2022 • n°44

• 3 L'édito •

4 • 5 La pleine page •

P.4 | Votre salle de spectacle plus moderne : une nouvelle jeunesse

6 • 17 Actualité •

- P.6 | La ville d'Ablon-sur-Seine se lance dans l'achat groupé : retour sur l'opération d'achat groupé d'énergie
- P.7 | Redynamisation du centre-ville : les actions pour soutenir l'activité commerciale ablonaise
- P.8 | Connaissez-vous l'Espace Autonomie 6 (ex- CLIC* 6) et ses missions ?
- P.9 | Budget participatif : focus sur le projet n° 1



- P.10 | Rénovation de l'écluse secondaire d'Ablon-sur-Seine par VNF*
- P.11 | Résultats du sondage "quelles évolutions pour les espaces verts de la Ville ?"
- P.12 | Séniors, faites le plein d'activités jusqu'en juin 2022 avec l' Université Temps Libre
- P.14 | Connaissez-vous l'avifaune* présente dans vos jardins ?
- P.16 | Restauration scolaire : des repas sains et équilibrés pour faire le plein d'énergie toute la journée

18 • 23 Dossier •

P.18 | La police municipale évolue pour être au plus près de ses habitants



24 • 31 Vivre en ville •

- P.24 | Jardin partagé : projection esquissée du terrain
- P.25 | "Et toi, tu fais quoi ?" une asso éco-responsable à l'Espace culturel Alain-Poher vous ouvre ses portes
- P.26 | L'actualité de la Médiathèque Jacques-Prévert
- P.27 | Les coups de cœur littéraires
- P.28 | Focus infos, travaux
- P.30 | L'œil de la Ville

32 • 33 Démocratie locale •

- P.32 | L'actualité de la MGP et du territoire
- P.32 | Expression des élus
- P.33 | Le Conseil municipal

34 • 35 Infos pratiques •



Éric GRILLON,
Maire d'Ablon-sur-Seine

Vice-Président, délégué aux modes actifs de déplacement de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Conseiller de la Métropole du Grand Paris

“„

C'est en toute responsabilité et comme de nombreuses autres villes, que j'ai pris la difficile décision d'annuler les cérémonies des vœux à la population et au personnel communal. Je le regrette car c'est toujours un moment très important dans la vie de la collectivité où j'ai, avec mon équipe, plaisir à vous retrouver.

Chères Ablonaises, chers Ablonais,

Si la rentrée de septembre nous a permis de partager des moments de convivialité et de nous retrouver autour des événements organisés par la ville de façon quasi normale, le répit aura été de courte durée.

Alors que nous pouvions nourrir quelques espoirs d'une nette amélioration de la situation sanitaire, depuis mi-novembre une cinquième vague épidémique sévit à nouveau dans de nombreux pays dont le nôtre. Cela nous impose d'être encore plus vigilant et de continuer à respecter les gestes barrières pour vivre dans les meilleures conditions possibles dans cette période contraignante.

Beaucoup d'entre-nous sont aujourd'hui vaccinés ce qui semble assurer une certaine résistance face au virus. Pour autant, nous ne devons pas baisser la garde. La vaccination nous protège en partie, mais protège aussi les autres.

C'est dans ce contexte dégradé et si particulier, que nos festivités de fin et de début d'année vont se voir restreintes. C'est en toute responsabilité, et comme de nombreuses autres villes, que j'ai pris la difficile décision d'annuler les cérémonies des vœux à la population et au personnel communal. Je le regrette car c'est toujours un moment très important dans la vie de la collectivité où j'ai, avec mon équipe, plaisir à vous retrouver.

Cependant, malgré cette situation incertaine, c'est avec la même énergie que je continue de mener à bien nos projets et à conduire les affaires de la commune.

La qualité de vie à Ablon-sur-Seine et votre bien-être sont notre priorité. L'équipe municipale et moi-même travaillons dans cet état d'esprit pour vous apporter sans cesse des améliorations.

Je vous souhaite, malgré ce contexte, à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Éric GRILLON, votre Maire

Contacts

📍 Hôtel de ville
16, rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine

☎ 01 49 61 33 33

🕒 Horaires d'accueil au public
Lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h30
(fermé au public le jeudi matin)
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Samedi (2^e du mois) : 9h-12h30

www.ablon-sur-seine.fr

Liberté, Égalité, Fraternité.

La rédaction à votre écoute

Habitants, associations, commerçants, pour nous faire part de votre histoire ou d'un événement à communiquer dans le journal de la Ville ? Envoyer un courriel à communication@ville-ablonsur-seine.fr

Retrouvez l'actu en ligne
www.ablon-sur-seine.fr

L'Ablonais

Magazine d'informations municipales trimestriel
 Décembre 2021, Janvier, Février 2022 • n°44

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon
 Conception, réalisation, rédaction - Service communication :
 P. Douwes / C. Durand / C. Bernot / O. Calmard.
 Photographie : Service communication et tous les services de la Ville,
 Iconographie : Service communication, Freepik.
 Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil
 Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66





Votre salle de spectacle plus moderne : une nouvelle jeunesse

C'est à l'occasion d'une répétition du spectacle "L'Odeur de la Terre" de la compagnie Les Frères Kazamaroffs, qui aura lieu le 16 janvier prochain, que nous avons pu capturer en image votre nouvelle salle de spectacle et cinéma fraîchement rénovée.

+ d'infos sur les travaux de rénovation en pages 28-29.

Prochainement dans votre salle >

Retrouvez la programmation culturelle et cinéma dans Le P'tit Ablonais, votre agenda mensuel disponible sur www.ablon-sur-seine.fr



Scanne moi

En scannant ce QR Code, J'ACCÈDE À L'AGENDA

[Covid-19] Cérémonie des vœux à la population vendredi 7 janvier annulée

Suite à la dégradation de la situation sanitaire, Monsieur le Maire et la Municipalité ont le regret de vous annoncer que la cérémonie des vœux à la population qui devait se dérouler le vendredi 7 janvier 2022, à l'Espace culturel Alain-Poher, est annulée. Néanmoins, la Municipalité s'exprimera à travers une *Lettre du Maire* en janvier.

+ d'infos sur www.ablon-sur-seine.fr

La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur est ouverte

La distribution des Restaurants du Cœur a débuté le mardi 23 novembre et se prolongera jusqu'au mois de mars 2022. Elle a lieu les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 11h30. L'inscription était ouverte du 2 au 18 novembre. Cependant, cette année, vous pouvez encore vous inscrire sur rendez-vous les jours de distribution.

Rendez-vous aux Restaurants du Cœur : Place de la Vieille Église à Villeneuve-le-Roi, joignables au 01 49 61 42 65.

Dossier de subvention pour les associations : dépôt avant le 11 février 2022

Comme chaque année, le temps est venu de communiquer votre dossier de subvention communale pour l'année 2022. Il est disponible depuis le 1^{er} décembre sur le site Internet de la Ville. La date limite pour déposer votre dossier est fixée au 31 janvier 2020.

Téléchargez l'intégralité du dossier sur www.ablon-sur-seine.fr
Des exemplaires papiers sont également disponibles à l'accueil de l'Espace culturel Alain-Poher.

La ville d'Ablon-sur-Seine se lance dans l'achat groupé : retour sur l'opération d'achat groupé d'énergie

Le 15 décembre s'est terminé le 1^{er} achat groupé d'énergie lancé par la mairie. En quoi cela consiste ? L'idée de départ est de réunir un maximum de participants afin de négocier au mieux l'offre des fournisseurs en matière d'énergie. L'aboutissement final permettra de vous faire faire des économies sur votre facture, tout en souscrivant à une offre plus durable.

La phase d'inscription venant de se terminer, retour sur les statistiques et focus sur le lancement des prochaines étapes.



Un achat groupé d'énergie, quel est l'intérêt ?

Le but d'un achat groupé d'énergie est de permettre aux consommateurs se regroupant de pouvoir négocier leurs achats d'énergie (électricité, gaz etc.). L'objectif étant d'obtenir des prix plus bas et des services de meilleure qualité ou supplémentaires.

Les chiffres de participation à Ablon-sur-Seine :

Vous avez été plus de 150 inscrits pour cette première dont :

- 88 % possédant le gaz de ville ;
- 85 % à vouloir une offre 100 % digitale ;
- 60 % à vouloir une offre moins chère et verte, si possible ;

- 27 % à vouloir une offre verte et moins chère, si possible.

Les étapes suivantes :

Après avoir regroupé le nombre de participants, un appel d'offre a été lancé auprès des fournisseurs d'énergie, afin d'avoir un retour sur diverses offres économiques pour les Ablonais.

À savoir que si les offres ne sont pas satisfaisantes, une nouvelle consultation sera possiblement proposée en début d'année 2022.

D'autres achats groupés pourraient être lancés en 2022. Restez connecté pour en être informé via le Facebook de la Ville ou sur www.ablon-sur-seine.fr

Redynamisation du centre-ville : les actions pour soutenir l'activité commerciale ablonaise

Dans le cadre du programme de redynamisation du centre-ville d'Ablon-sur-Seine, la commune lance des actions pour soutenir l'activité commerciale dans la rue du Bac.

Charte des devantures commerciales

Un partenariat avec les architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE) a permis la rédaction d'une charte adaptée à la typologie ablonaise qui prévoit des préconisations esthétiques et techniques sur les devantures commerciales.

Cette Charte a pour objectif de conseiller et d'encadrer les commerçants sur la commune dans le but d'améliorer l'aspect, l'harmonie, la durabilité et l'attractivité des devantures de leurs établissements. Ce document est une source d'informations pratiques et accessibles pour guider les gestionnaires d'établissements commerciaux tout en créant un cadre dans lequel s'inscrire.

La charte des devantures commerciales est disponible sur le site Internet de la commune, rubrique « commerce local ».

Aide à la réhabilitation des devantures commerciales

Améliorer la qualité et la diversité des boutiques de la rue du Bac contribuera

à insuffler une nouvelle dynamique pour notre commerce de proximité. C'est pourquoi il a été décidé d'aller plus loin que l'adoption de cette Charte.

Une subvention, obtenue auprès de la Métropole du Grand Paris, va permettre une aide pour les commerçants qui souhaiteraient réhabiliter et embellir leurs devantures commerciales en respectant des standards de qualité et d'harmonie exigeants.

Un règlement simple est disponible sur le site internet de la commune. Il définit les critères et les modalités d'obtention de cette aide. Cette subvention s'adresse aux établissements commerciaux qui reçoivent des clients dans un local ouvert sur la rue et qui sont autour de l'axe de la rue du Bac. La prise en charge peut aller jusqu'à 30% du montant total des travaux avec un plafond fixé à 7 000 €. Le pari est pris que par effet d'entraînement les devantures commerciales vont gagner en qualité et ainsi renouveler l'attractivité de l'offre commerciale de proximité.

Partenariats

Pour aider au mieux le commerce du centre-ville, la commune s'est associée avec des partenaires et notamment la Chambre du Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne (CCI 94). Bénéficiant d'une expertise et de solution efficaces, la CCI 94 accompagne la ville dans la mise en place d'animations ciblées sur la qualité, l'environnement, le numérique ou d'autres thématiques selon les besoins exprimés.

Par exemple, la CCI contribuera à la professionnalisation des commerçants pour leur donner des outils pour mieux faire face aux évolutions des technologies, des usages (vente en ligne) et des réglementations (hygiène, sécurité, environnement, accessibilité...). Mieux s'adapter aux éventuels changements permettra d'éviter des fermetures potentielles qui feraient perdre en qualité l'offre commerciale ablonaise.

Pour plus d'information, contactez le Service Urbanisme au 01 49 61 33 56 ou sur urbanisme@ville-ablonsur-seine.fr



Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 : inscription sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022

L'année prochaine, les français seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles dimanche 10 et 24 avril 2022. Les Ablonais inscrits sur les listes électorales voteront dans l'un des 4 bureaux de vote installés à l'Espace culturel Alain-Poher.

Comment vérifier votre situation électorale ?

Pour vous assurer de votre situation, un service en ligne est disponible sur www.service-public.fr, rubrique "Je vérifie ma situation électorale". En remplissant le formulaire en ligne, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune que vous avez indiquée. Si vous êtes bien inscrit, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront communiqués.

L'inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour le faire. Pour être électeur, il faut : posséder la nationalité française; être majeur; avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société. Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées en mairie avec les pièces exigées ou en ligne, via le téléservice proposé par service-public.fr

+ d'infos sur www.service-public.fr

La Poste d'Ablon-sur-Seine fait évoluer ses horaires d'ouverture

Afin de s'adapter aux modifications des usages de la clientèle ablonaise, votre agence de La Poste est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h (fermeture le mercredi). Le samedi ouverture de 9h à 12h30. Ces nouveaux horaires sont appliqués depuis le 8 novembre 2021.

+ d'infos sur www.localiser.laposte.fr

Connaissez-vous l'Espace Autonomie 6 (ex- CLIC* 6) et ses missions ?

L'Espace Autonomie 6 est une association loi 1901 subventionnée par le Conseil Départemental du Val-de-Marne. Situé au 3, rue Béarn à Chevilly-Larue (94550), cet espace autonomie intervient sur un territoire de 7 communes. Son équipe accueille les aidants, les personnes âgées et les personnes handicapées qui ont besoin d'aide. Veillez à bien appeler avant tout déplacement pour prendre rendez-vous.



L'équipe de l'Espace Autonomie 6 accompagne les personnes de plus de 60 ans, les adultes en situation de handicap ainsi que leurs aidants familiaux dans le cadre d'une perte d'autonomie.

Vous pouvez être accompagné pour :

- mettre en place les aides nécessaires pour favoriser votre maintien à domicile (aide humaine et technique, aménagement du logement), votre vie sociale et professionnelle ;
- pour ouvrir des droits en lien avec les prestations et dispositifs proposés pour pallier à la perte d'autonomie (Allocation Personnalisée d'Autonomie, dossier MDPH, dossier bien vieillir de la CNAV...);

- favoriser l'accès aux soins (consultation mémoire, centre de diagnostics, professionnels libéraux) ;
- rechercher des établissements adaptés pour les seniors.

L'Espace Autonomie 6 intervient sur un territoire de 7 communes : Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi.

L'équipe peut vous recevoir sur rendez-vous ou venir vous rencontrer à domicile en fonction de votre situation.

Contactez l'Espace Autonomie 6 par téléphone au 01 48 53 79 09 ou par mail contact@espaceautonomie6.org

* Centre local d'information et de coordination.

Budget participatif : focus sur le projet n° 1

La Ville est heureuse de vous présenter le premier projet lauréat réalisé : *les panneaux d'informations pour la nourriture des canards et des cygnes*. Félicitation à la lauréate !

Composé de quatre panneaux créés et installés sur les quais de Seine entre l'écluse d'Ablon et le quai Pasteur, ce projet met à l'honneur la biodiversité à travers un message de prévention. Un simple geste comme jeter du pain dans la Seine, comme dans un l'étang ou un lac a des conséquences destructrices sur l'habitat et la santé de la faune sauvage. Cela empoisonne l'eau, les poissons et les oiseaux. C'est pourquoi des recommandations données par la LPO* ont été inscrites sur les panneaux. Alors, tous ensemble, veillons sur la nature !



Retrouvez prochainement la réalisation des 4 autres projets lauréats sur www.jeparticipe.ablon-sur-seine.fr



*Ligue pour la protection des oiseaux.

Toutes les infos sur le nouveau service de paiement de proximité chez les buralistes

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo.



Comment ça marche ?

Vous devrez vous assurer que votre avis ou votre facture comporte un QR code et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces ou en carte bancaire jusqu'à 300€ (attention : les avis d'impôts supérieurs à ce montant ne pourront pas être payés auprès des buralistes).

Où trouver un buraliste agréé ?

Retrouvez la liste des buralistes agréés ainsi que leur adresse auprès de votre Centre des Finances publiques, ou sur le site impots.gouv.fr : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite, lien QR Code ci-dessous.



En scannant ce QR Code, ACCÉDEZ À LA LISTE DES BURALISTES AGRÉÉS

Scanne moi

Rénovation de l'écluse secondaire d'Ablon-sur-Seine par VNF*

Voies navigables de France a lancé en août 2021 les travaux de rénovation de l'écluse secondaire d'Ablon-sur-Seine. Ces travaux doivent se terminer courant février 2022. L'objectif est de moderniser les ouvrages du réseau et de fiabiliser le trafic fluvial sur cet itinéraire, très fréquenté par la navigation commerciale et de plaisance. Le montant de ces travaux s'élève à 5,3 M€, cofinancé par le Plan de Relance et la Région Île-de-France.



La maintenance et la modernisation du réseau fluvial sont des priorités pour VNF. En effet, chaque itinéraire doit être contrôlé et rénové en cas de besoin. L'écluse d'Ablon-sur-Seine s'inscrit sur un itinéraire très fréquenté par environ 11 700 passages de bateaux de transport de fret (dit des « grands gabarits ») pour 6,1 millions de tonnes de marchandises et 660 bateaux de plaisance en 2020. Sa fiabilisation est primordiale afin de permettre de fluidifier le trafic et de limiter les temps d'attente en période de forte affluence.

Cofinancés par le Plan de Relance et par la Région Île-de-France, ces travaux, d'un montant de 5,3 M€, doivent se terminer en février 2022. VNF assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Parlons technique : l'écluse secondaire de 12 mètres de large par 172 mètres de long, nécessite une rénovation complète. Les travaux consisteront donc à verticaliser le quai rive gauche, réaliser des travaux de génie civil, remplacer les portes amont, reconstruire deux estacades avancées permettant de guider les bateaux lors de l'entrée dans l'écluse, remplacer des organes de manœuvre des portes et des vannes d'aqueducs. Par ailleurs, une grue sera implantée à proximité de l'écluse pour extraire les déchets flottants qui s'accumulent au niveau de l'ouvrage.

+ d'informations sur le site Internet de VNF : www.vnf.fr/vnf/

*Voies navigables de France

Résultats du sondage "quelles évolutions pour les espaces verts de la Ville ?"

Les différents confinements ont mis en lumière l'importance des parcs et des jardins dans le quotidien des habitants des villes. Fort de ce constat, le service des espaces verts a mené, au mois de septembre, un sondage sur la plateforme participative "jeparticipe.ablon-sur-seine.fr". L'objectif de cette concertation ? Comprendre les attentes des Ablonais concernant ces espaces verts, indispensables au développement durable de la commune.

Quels types d'aménagements, aimeriez-vous voir améliorés ou développés au sein de la ville ?

- 35 % des prairies fleuries, composées de variétés utiles aux oiseaux et aux pollinisateurs ;
- 25 % des plantations d'arbres ;
- 25 % des hôtels pour insectes et nichoirs pour oiseaux ;
- 15 % autres.

Pour améliorer le cadre de vie sur la commune, sur quels points, porter notre attention ?

- 22 % le centre-Ville ;
- 29 % les rues ;
- 20 % végétalisation des pieds de murs et pieds des arbres ;
- 29 % autres.

Ce qui vous semble important pour un espace vert ?

- 35 % la propreté ;
- 25 % l'aspect naturel ;
- 22 % la présence de la faune ;
- 12 % l'aspect horticole ;
- 6 % autres.

Que représente pour vous la gestion naturelle des espaces verts ?

- 54 % le respect de l'environnement et du développement durable ;
- 43 % une porte d'entrée de la nature dans la ville ;
- 3 % autres.



“„

Avec Monsieur Eric Grillon, Maire d'Ablon sur Seine, l'ensemble de l'équipe municipale et Carmela Reto, agent territorial en charge du CCAS, nous sommes ravis de vous proposer un ensemble d'activités pour vous retrouver. Venez nombreux !

Christelle Quero, Maire adjointe déléguée à la Solidarité et la Santé

Séniors, faites le plein d'activités jusqu'en juin 2022 avec l'UNIVERSITÉ TEMPS LIBRE



62 ans et +

Dans le cadre de ses Universités Temps Libre, le CCAS d'Ablon-sur-Seine vous propose de nombreuses activités : sportives, artistiques ou encore culturelles. Destinées aux citoyens et citoyennes, agé(e)s de 62 ans et +, les activités universitaires ont pour objectifs la convivialité et le maintien du lien social entre Ablonais.

Vous trouverez ci-après la liste des activités. Si certaines vous sont proposées de façon régulière, d'autres sont des rendez-vous ponctuels, planifiés dans l'année. Tous les rendez-vous sont présentés, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 01 49 61 33 60 et par mail à ccas@ville-ablonsurseine.fr

VOS ACTIVITÉS PONCTUELLES



Le jeudi 31 mars 2022 | 9H00 à 16H00
Atelier des Toiles (en face de l'espace culturel)
Art et peinture

Laissez-vous transporter dans le monde des couleurs, des pigments, de la peinture avec la réalisation d'un tableau sous les précieux conseils de Myriam.
| Participation demandée : 25 € (déjeuner compris).

Le jeudi 21 avril 2022 | 9H00 à 11H00
Espace culturel - salle Veil

Santé : Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et massage cardiaque

L'objectif est d'apprendre les gestes qui sauvent, l'utilisation d'un défibrillateur et d'acquiescer les bons réflexes en cas d'arrêt cardiaque.
| Séance gratuite et organisée avec la Fédération Française de Cardiologie, Association régionale Île-de-France.

Recensement citoyen des jeunes : pensez-y !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation qu'il doit présenter lors de certaines démarches. Par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune :

> Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

> Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française. Exemple : si vous obtenez la nationalité française le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 12 février 2022.

+ d'infos sur www.service-public.fr

VOS ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : SPORTIVES

Gymnastique, Yoga, Boxe, retrouvez toutes les activités du dispositif « Sport Seniors » :



Le mercredi ou jeudi | 10H10 à 11H10
Espace culturel - salle Béjart
Gymnastique

Venez pratiquer la gymnastique avec Elodie. Vous pourrez ainsi renforcer votre souplesse, vos équilibres, votre moral et vous sentir bien.
| Participation forfaitaire : 70 €.

Deux vendredis par mois | 10H00 à 11H15
Parc Sully - salle Sully
Yoga

Chrystel, association Smile & Move, vous guidera dans la pratique régulière du yoga et vous aidera à trouver et maintenir harmonie, vitalité, sérénité et motricité.
| Participation demandée par séance : 5 €.

Un jeudi par mois | 15H00 à 16H00
Espace culturel - salle Béjart
Boxe

Chausser les gants pour passer un moment de détente et de dépense physique en travaillant vos muscles et articulations avec Rachid de l'association Boxing Club Ablon/Villeneuve.
| Participation demandée par séance : 5 €.

VOS ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : ARTISTIQUES

Poterie, modelage et art floral, retrouvez toutes les activités du dispositif « Art Seniors » :



Un jeudi par mois | 14H30 à 16H30
Espace culturel - atelier collaboratif
Poterie et modelage

Avec Véronique, exercez votre sens créatif en découvrant le travail de la terre.
| Participation demandée par séance : 12 €.

Un mardi par mois | 10H00 à 11H00
Espace culturel - atelier collaboratif
Art floral

Laissez-vous tenter par un atelier floral, animé par Mélissa. Vous apprendrez à composer de magnifiques bouquets de saison. Chaque participant repartira avec sa création.
| Participation demandée par séance : 10 €.

VOS ACTIVITÉS FESTIVES

Parce qu'il n'y a pas d'année universitaire, sans festivités ! Vous trouverez ci-dessous les grandes rencontres conviviales qui vous sont proposées cette année :



Les dimanches 6 février et 16 mai 2022
11H00 à 14H00 | Espace culturel Alain-Poher
Brunchs musicaux

Le «brunch» est une contraction des termes anglais «breakfast» et «lunch». C'est une sorte de petit-déjeuner, pris en fin de matinée, qui sert à la fois de petit-déjeuner et de déjeuner. Durant ce brunch, sous forme de buffet, un spectacle musical vous sera proposé !
| Une petite participation vous sera demandée.

VOS CONFÉRENCES

L'historien Stanis Perez, auteur de nombreux ouvrages, propose de revisiter la vie, l'image et les réalisations du monarque le plus célèbre, mais aussi le plus caricaturé, de notre Histoire :

• **Jeudi 10 février 2022 | 14H30**
Espace culturel - Salle Chaplin
« Louis XIV, roi-géomètre »

On dira que la grande symétrie du château de Versailles est un effet de style. Toutefois, bien des anecdotes démontrent qu'à l'âge de la raison d'Etat, les exigences géométriques du classicisme français se sont répandues jusque dans le discours et la pratique politiques. Amoureux des bâtiments et de l'exactitude, Louis XIV n'a-t-il pas été un Roi-géomètre ?

• **Jeudi 14 avril 2022 | 14H30**
Espace culturel - Salle Chaplin
« Louis XIV après Louis XIV » (1715 - 2020)

Depuis 1715, l'image de Louis XIV s'est métamorphosée, tantôt sacralisée, tantôt caricaturée au gré des aléas politiques et sociaux d'une France en pleine transformation. Gravures, romans ou films racontent une autre histoire de Louis XIV, celle d'une icône qu'il convient toujours de s'approprier, y compris en trahissant l'Histoire ! A l'issue de cette conférence, une projection vous sera proposée.

• **Mardi 21 juin 2022**
Visite commentée des jardins du Château de Versailles

| Chaque conférence sera suivie d'un débat. Si la situation sanitaire le permet, une collation sera organisée. Conférences gratuites. Participation demandée pour la visite. En partenariat avec Villeneuve-le-Roi.

Le mercredi 25 mai 2022
14H00 à 17H00
Musée de l'illusion (Paris 1^{er})
Sortie intergénérationnelle

Venez explorer le monde fascinant des illusions au Musée de l'illusion, où tous vos sens seront chamboulés. Les enfants du Centre de Loisirs vous accompagneront dans cet univers tourbillonnant.
| Une petite participation vous sera demandée.

Une fois par mois, l'association *Et toi tu fais quoi ?* vous propose une friperie éphémère à l'Espace culturel Alain-Poher

C'est le rendez-vous du mois pour ceux qui veulent faire de bonnes affaires en dénichant quelques pièces originales et intemporelles. En effet, l'association *Et toi tu fais quoi ?* trie et prépare soigneusement chaque friperie éphémère, pour vous présenter leurs plus belles trouvailles récoltées grâce à des dons de vêtements. Pulls, robes, foulards ou encore des boutons de chemise, vous trouverez forcément votre bonheur.



ET TOI TU FAIS QUOI ?
L'ASSOCIATION
organise sa première
FRIPERIE !
éphémère

Une véritable démarche écologique se manifeste à travers cette action. Le principe d'une friperie est de ne pas jeter mais d'offrir une autre vie à des vêtements de seconde main. C'est ce qu'on appelle le surcyclage. Et, c'est le leitmotiv de l'association *Et toi tu fais quoi ?*.

+ d'infos page 25 de ce numéro, pour en apprendre davantage sur cette association fraîchement arrivée à Ablon-sur-Seine ou rendez-vous directement en ligne sur www.ettoutifaisquoi.org

Erratum bulletin municipal n°43

Une erreur que nous tenons à rectifier s'est glissée dans le journal communal de la rentrée scolaire. Rectification des chiffres présents dans le dossier scolaire à la page 18 et 19 du journal de la ville : 380 élèves sont inscrits en élémentaire et 204 élèves sont inscrits en classe de maternelle.

Connaissez-vous l'avifaune* présente dans vos jardins ?

On ne préserve pas les oiseaux simplement pour leur caractère esthétique, mais bien car ils sont une part importante de l'écosystème, y compris de l'écosystème urbain. Les oiseaux sont souvent en haut de la chaîne alimentaire, ils permettent donc de réguler la présence d'autres espèces mais participent également à l'entretien de l'environnement.

Découvrons ensemble trois espèces présentes sur notre territoire et qui ont un rôle important :

Le moineau | Nom scientifique : *Passer domesticus*

"Petite fée du logis"



DESCRIPTION : le mâle a le dessus de la tête et la nuque gris, le cou et le bec noir, et le corps blanchâtre. La femelle a quant à elle la tête brune et le corps marron clair.

ALIMENTATION : omnivore (graines, insectes et bourgeons) adapté à la présence humaine, il n'hésite pas à aller picorer les miettes sur les terrasses des restaurants.

L'espèce n'est pas protégée mais décline rapidement (pollution, manque de nourriture et maladie).

La mésange bleue | Nom scientifique : *Parus major*

"Chasseuse de chenilles processionnaires"



DESCRIPTION : mésange de grande taille, le manteau est bleu verdâtre, la tête noire, d'un bleuté brillant, les joues triangulaires blanches. Le ventre jaune fendu en deux par une ligne médiane noire qui rejoint pratiquement la base de la queue chez le mâle.

ALIMENTATION : insectivore en été, il mange des insectes et leurs larves (chenilles divers dont la processionnaires, pucerons, coléoptères), araignées, lombrics. En hiver, elle devient plus végétarienne : graines, bourgeons, fruits et baies.

Espèce intégralement protégée (loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976).

Le merle noir | Nom scientifique : *Turdus merula*

"L'ami des jardins"



DESCRIPTION : le mâle est noir à bec jaune avec un cercle orbital jaune-orange vif. Possible plumage blanc, car cette espèce a une forte tendance à l'albinisme. Les femelles sont entièrement brun foncé avec des nuances plus claires sur la gorge et la poitrine.

ALIMENTATION : il consomme beaucoup d'escargots, de limaces, de chenilles et de nombreux insectes qu'il finit par réguler. En accueillant les merles dans le verger, le potager et le jardin d'agrément, on peut limiter le recours aux produits phytosanitaires de type anti-limaces.

Retrouvez la liste des espèces visibles en ville sur www.faune-iledefrance.org

*L'avifaune, un drôle de mot pour parler des oiseaux, il désigne l'ensemble des espèces d'oiseaux sur un lieu spécifique.

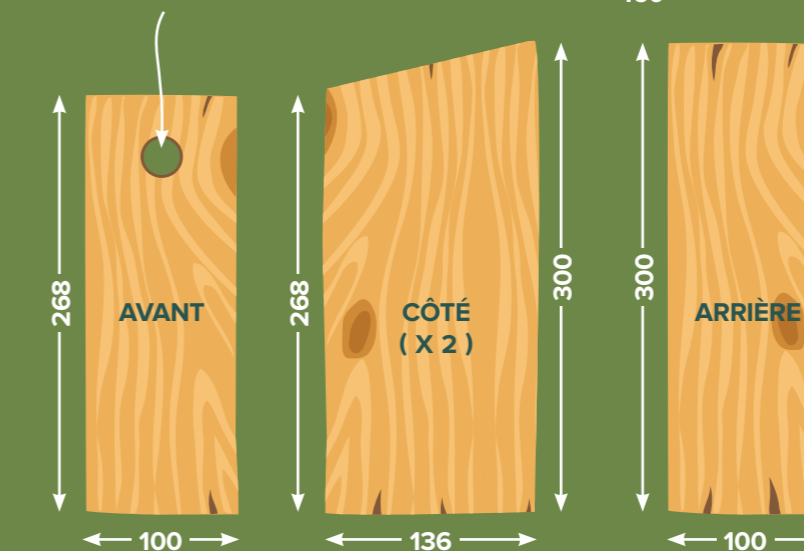
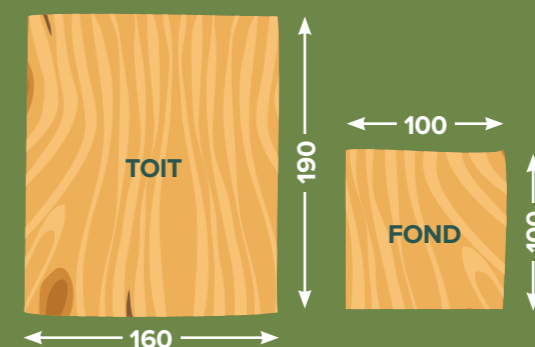
Atelier | Ce week-end, je bricole : créer et installer un nichoir pour protéger les oiseaux

Les oiseaux de nos villes sont aujourd'hui menacés car l'urbanisation galopante et la pression croissante des activités humaines réduisent d'année en année leur habitat. Pour aider nos amis à plumes à passer l'hiver dans nos jardins, voici le mode d'emploi pour construire un nichoir pour plusieurs espèces d'oiseaux. À vos outils !

Les étapes de construction :

Étape n°1 ▼

Sur la planche de bois tracez selon les cotes (en cm) indiquées ci-dessous les formes des quatre cloisons du nichoir, du toit et du fond. Découpez-les à l'aide d'une scie. N'oubliez pas de découper une ouverture circulaire d'un diamètre de 4 cm sur la partie avant.



- Liste de matériel :**
- une planche de bois (150 cm de Long x 16 cm de large x 18 mm d'épaisseur) ;
 - règle et crayon ;
 - scie et perceuse ;
 - marteau et clous ;
 - deux charnières métalliques.

Étape n°2 ▼

Prenez le fond du nichoir pour le placer au centre des quatre cloisons et clouez-le avec la partie arrière et la partie avant.

Étape n°3 ▼

Fixez ensuite les côtés du nichoir avec le fond. Puis clouez les cloisons avec les parties avant et arrière du nichoir.

Étape n°4 ▼

Fixez les deux charnières du toit sur l'arrière du nichoir. Le toit s'ouvre ainsi comme un couvercle, ce qui vous permettra de le nettoyer facilement quand celui-ci n'est pas occupé !

L'installation :

Clouez le nichoir contre un tronc d'arbre à 1,50 m éloigné des branches basses pour décourager les prédateurs tels que les chats.



Restauration scolaire : des repas sains et équilibrés pour faire le plein d'énergie toute la journée

La ville, soucieuse de la qualité du service de restauration, s'est engagée depuis plusieurs années à faire de l'heure du repas des enfants une pause pleine de saveurs et de découvertes avec des menus adaptés pour tous. Partager un repas en groupe permet d'acquérir une culture commune du goût.

Les enfants, selon leur âge, ont des besoins spécifiques en matière d'alimentation. Pour y répondre la municipalité et les services municipaux mettent tout en œuvre pour répondre aux exigences de l'équilibre alimentaire.

Une nouvelle organisation pour les repas des tout petits au multi-accueil

En crèche, le repas constitue un temps très important dans la journée de l'enfant. C'est pourquoi, une nouvelle organisation a été mise en place depuis septembre 2021 au multi-accueil. L'équipe de la petite enfance réceptionne les repas élaborés par un prestataire spécialisé dans l'alimentation des enfants de 4 mois à 3 ans. Les plats sont adaptés aux tout petits, composés de produits mettant en valeur plusieurs critères : savoureux, digestes, sains et respectant la notion de développement durable (produits locaux et biologiques).

Quand vient l'heure du repas, les enfants sont installés à table par groupe. Un moment fondamental dans le tissage du processus de socialisation. Pour les accompagner dans leur apprentissage, une professionnelle reste auprès d'eux assise à leur hauteur pour les accompagner tout au long du déjeuner. Elle sert le repas dans un plateau à compartiments ce qui favorise la découverte des saveurs, grâce à la diversification alimentaire. Ainsi, les enfants peuvent découvrir leur repas dans son ensemble et à leur rythme.

Ce temps est très important, il y fait l'expérience de la satisfaction d'un besoin physiologique et apprend à se connaître, à apprivoiser ses sensations. Il apprend également à entrer en relation avec l'adulte, découvre les premières règles sociales, le plaisir

partagé autour d'un repas et l'éveil à une multitude de saveurs. L'organisation et l'environnement sont pensés en amont par l'équipe pour que ce moment convivial réponde aux besoins de chaque enfant au sein du collectif.

Un dispositif pour une alimentation plus saine et durable dans nos écoles ablonaises : focus sur la loi « EGALIM* » :

Pilier essentiel du *Programme National pour l'Alimentation*, cette loi favorise, depuis 2018, l'accès à une alimentation de qualité à l'école. Elle prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique telles que :

- l'utilisation d'au moins 50% de produits de qualité et durables (AOP*, IGP*, Label rouge, pêche durable...) dont au moins 20% de produits biologiques;
- l'expérimentation d'un menu végétarien par semaine;
- l'interdiction des ustensiles en plastique à usage unique;
- l'interdiction des bouteilles d'eau plate en plastique en restauration scolaire;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les objectifs ? Une alimentation saine et durable pour les enfants, mais aussi une démarche éthique envers les producteurs en permettant aux agriculteurs d'être rétribués plus justement.

Des menus confectionnés avec soin par le service restauration de la ville

Composée de cinq personnes, l'équipe de la cuisine centrale située au sein de l'école élémentaire Pasteur A assure la confection au quotidien des repas. Les

plats sont ensuite distribués dans les cuisines des différentes écoles de la ville. Disponibles chaque mois sur le site Internet de la ville, les menus sont établis par une diététicienne. Ensuite, l'équipe de restauration les valide selon trois critères :

- 1) le goût des enfants;
- 2) les moyens techniques de mise en œuvre;
- 3) les moyens humains pour la conception de ces repas.

Une vigilance particulière est portée sur les allergies alimentaires. Elles sont prises en considération, tout comme les régimes particuliers qui peuvent être pris en compte dans le cadre des PAI, dit Projet d'Accueil Individualisé. Ce document répertorie les traitements et/ou régimes médicaux de l'élève. Il est élaboré à la demande de la famille avec la directrice de l'école, le médecin scolaire et le médecin traitant de l'enfant. Dans certains cas d'intolérance alimentaire ou d'allergie, les parents préparent un panier repas adapté qui sera transmis au service restauration ou animation. Il sera alors, distribué à leur enfant, sous surveillance, au moment du repas.

**EGALIM : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.*

**AOP : Appellation d'origine protégée, il garantit que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée. Le label AOP est européen. Il protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.*

**IGP : Indice géographique protégée, label européen qui repose sur la notion de savoir-faire. En France, cela concerne par exemple le jambon de Bayonne, le canard à foie gras du Sud-Ouest etc.*



Reportage photos illustrant le déjeuner chez les Bout'choux. On aperçoit bien l'organisation adoptée par les agents pour accompagner les enfants durant ce temps si précieux.

Infos aux parents

Une régie unique pour la facturation de l'enfance

Pour plus de simplicité, une facturation unique a été mise en place depuis septembre 2021, regroupant toutes les activités qui concernent l'Enfance. Elle vous permettra de régler vos factures en un seul lieu :

- par prélèvement automatique (mode de règlement à privilégier), retourner l'autorisation, ainsi qu'un IBAN au guichet unique de la Mairie;
- en espèces ou en chèque auprès du guichet unique de la Mairie;
- par carte bancaire depuis le Portail Famille, accessible depuis le site Internet de la ville.

Portail Famille : évolution

L'année prochaine, un nouveau portail famille sera mis à disposition sur le site Internet de la ville, pour répondre aux besoins des familles tout en allégeant les procédures.

Les inscriptions scolaires 22/23

Votre enfant est né en 2019, les inscriptions pour la première année de maternelle s'effectuent du 10 janvier au 25 mars 2022, en téléchargeant le dossier d'inscription scolaire disponible à partir du 10 janvier sur le site de la ville. Il sera également disponible au guichet unique de la Mairie. À noter : les familles qui emménagent dans la commune doivent effectuer une inscription scolaire de leur(s) enfant(s) en Mairie avant de se rendre à l'école et ce, que l'enfant soit scolarisé en maternelle ou en élémentaire.

Au service de la sécurité de tous >

“
Une nouvelle équipe aux compétences diverses pour une efficacité accrue sur le terrain.”

La police municipale évolue pour être au plus près de ses habitants

Présente aux côtés des Ablonais et Villeneuvois, la police municipale (PM) assure la sécurité publique.

Proche des administrés, elle allie efficacité et prévention afin de garantir la tranquillité de tous. Pour répondre à l'évolution des besoins de la population, il est devenu nécessaire d'étoffer les équipes et de renforcer l'arsenal municipal.

Bernard Hatlas, nouveau directeur de la sécurité publique et de la prévention, dont nous avons fait un portrait dans le précédent numéro de l'Ablonais, est à la tête de cette équipe depuis le 26 avril 2021. C'est un homme d'une grande expérience, cumulant 25 années d'expertise dans le domaine de la sécurité publique en gendarmerie (police administrative judiciaire et sécurité routière), mais également dans les collectivités territoriales en tant que chef de la police municipale.

Il est accompagné dans ses missions par Marius Nice, son adjoint, qui lui, a forgé ses compétences dans les brigades de nuit de Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine et Evry. Ce binôme complémentaire partage la même ambition pour la police municipale : faire évoluer celle-ci pour répondre aux attentes des habitants des deux communes. Leurs mots d'ordre : Efficacité, Écoute et Réactivité.

Une équipe qui se renouvelle

Six nouveaux agents ont récemment rejoint la brigade. Deux d'entre eux sont aussi « formateurs » dans des domaines aussi indispensables que le maniement des armes ou les techniques d'intervention. Le but de ces recrutements est de favoriser la formation en interne des équipes et permettre aux agents d'améliorer leurs savoir-faire sur le terrain.

Un nouveau membre a rejoint l'unité cynophile qui se compose désormais de deux maîtres-chiens. Les objectifs de cette équipe sont de contribuer à un climat sécurisant en ville (dissuasion, surveillance) tout en renforçant l'action des policiers municipaux dans leurs missions d'ilotage*

**L'ilotage est une technique de surveillance qui permet de favoriser le dialogue et les liens entre les policiers municipaux et les habitants de la ville.*



La police municipale s'engage dans la prévention routière :

Ils vous ont proposé les 7 et 9 décembre, deux séances de sensibilisation sur les dangers de l'alcool au volant. Automobilistes, piétons, cyclistes, motards, usagers de trottinettes, vous avez été nombreux à participer aux différents ateliers (tests de la vue, tests de lunettes déformantes, diagnostics avec un réglé phare...). D'autres actions seront menées l'année prochaine.



Une présence renforcée sur le terrain Ablonais : un travail conjointement mené par la PM et de la police nationale

Depuis 2020, notre police municipale dépend du commissariat de Choisy-le-Roi, et non plus de Villeneuve-Saint-Georges, ce qui assure une présence policière complémentaire sur le territoire.

Chaque jour, la **patrouille de la police municipale** est à votre service pour intervenir en cas d'urgence.

Depuis septembre, elle dispose de nouveaux horaires :

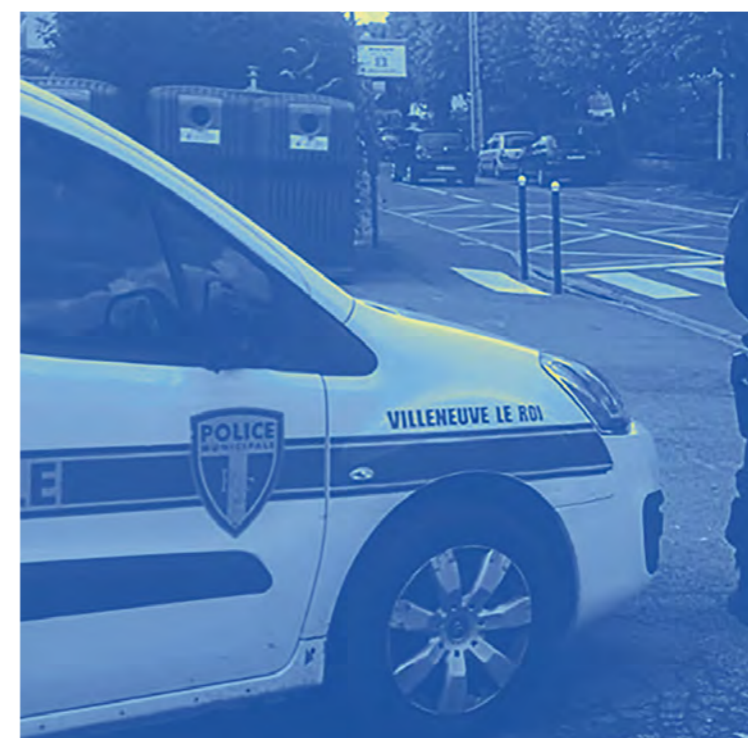
- du lundi au samedi de 7h à 1h;
- le dimanche de 9h à 23h.

Cette plage d'intervention étendue va permettre plus d'actions conjointes avec la police nationale (lutte contre la délinquance et opérations de sécurité routière).



La patrouille de la PM :

Contactez-la au 06 71 26 31 98, seulement en cas d'urgence. Attention : n'envoyez jamais de SMS et privilégiez l'appel téléphonique.



Des moyens matériels supplémentaires pour lutter contre l'incivilité

Le contingent municipal comptera d'ici peu parmi les centaines de villes qui ont déjà équipé leur police municipale de caméras-piéton fixées sur le buste des policiers. Ce dispositif joue sur le comportement des personnes se sachant filmées et apaise bien souvent le dialogue durant l'intervention. Ces caméras seront utilisées notamment dans un cadre judiciaire administratif et pédagogique.

Par ailleurs, le déploiement des caméras de surveillance s'est vu intensifié afin de lutter contre divers types d'incivilités (dépôts sauvages, vandalisme et délinquance).

Actuellement, des caméras sont présentes dans les rues d'Ablon. Elles sont supervisées par deux opérateurs au Centre de Supervision Urbain, point névralgique du dispositif (CSU).

Arrivé fin juin, un nouveau véhicule complète le parc automobile de la police municipale. Il permettra d'assurer un meilleur quadrillage du terrain, notamment pour constater des flagrants délits.

Ces nouveaux outils contribueront à développer l'efficacité de notre police municipale.

Bon à savoir :

Les dépôts sauvages dans la ville et notamment rue Saint Georges et rue du Bac sont une vraie plaie pour les riverains et pour nos services techniques qui nettoient ces espaces. Autant de temps perdu pour l'embellissement de notre cadre de vie !

Les pollueurs s'adonnant à ces pratiques sont sanctionnés d'une amende forfaitaire pouvant atteindre 1 500 €.



Un quotidien qui ne connaît pas la routine et rythmé par des missions très diverses

Chaque journée a ses spécificités et ses imprévus. En plus des patrouilles quotidiennes sur les deux communes, la police municipale a pour mission d'assurer la prise en charge d'animaux, la gestion des objets trouvés, le contrôle du stationnement (stationnement abusif et zones bleues), la rédaction de rapports de police etc. Elle est aussi habilitée à verbaliser les infractions au code de la route.

Cette liste, loin d'être exhaustive, est complétée par d'autres tâches tout aussi essentielles qui concourent au maintien du bon ordre public lors des manifestations comme le Forum des Associations, la Fête de la Ville ou le Vide-greniers du Comité des Fêtes.

Retrouvez ci-dessous des infos utiles à connaître et n'oubliez pas que lorsque vous partez en vacances, la police municipale peut surveiller votre domicile si vous vous inscrivez à "l'opération tranquillité vacances". Contactez le poste de police directement pour avoir davantage d'informations.

INFOS UTILES :

Service des objets trouvés

Vous avez perdu ou trouvé un objet à Ablon-sur-Seine ou Villeneuve-le-Roi ? Direction la police municipale qui enregistre et stock les objets trouvés sur l'espace public. Papiers d'identité, clés, doudous perdus par un enfant et même téléphone portable peuvent être ramenés.

Attention, les objets trouvés sont à déposer obligatoirement en main propre auprès de l'agent administratif à l'accueil de l'Hôtel de Police.

Recherche d'animaux disparus ou errants

Le réseau de surveillance de vidéo-protection étendu sur l'ensemble des deux communes et les patrouilles régulières de la police municipale permettent d'identifier les animaux portés disparus et de les restituer rapidement aux propriétaires. Si votre animal dispose d'une puce les retrouvailles en seront d'autant plus facilitées car les agents disposent d'un lecteur adéquat.

Au-delà de ses missions habituelles (troubles de voisinage ou sur la voie publique, problèmes de stationnement et de circulation, etc.), les agents de la police municipale vous proposent des services spécifiques. L'accueil de l'Hôtel de police peut vous renseigner à propos des modalités administratives du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 45 97 04 24.



Poste de Police
56, avenue Carnot
94290 Villeneuve-le-Roi

LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE



Déposer plainte

À la différence de la police municipale, la police nationale dispose du pouvoir d'enquête. Elle est seule habilitée à recevoir les plaintes. Cependant, les Ablonais souhaitant déposer une plainte peuvent le faire au sein du Poste de police municipale où **la police nationale tient deux permanences hebdomadaires :**

- lundi de 12h à 17h;
- jeudi de 9h à 14h.

Prendre rendez-vous avec un conciliateur de justice

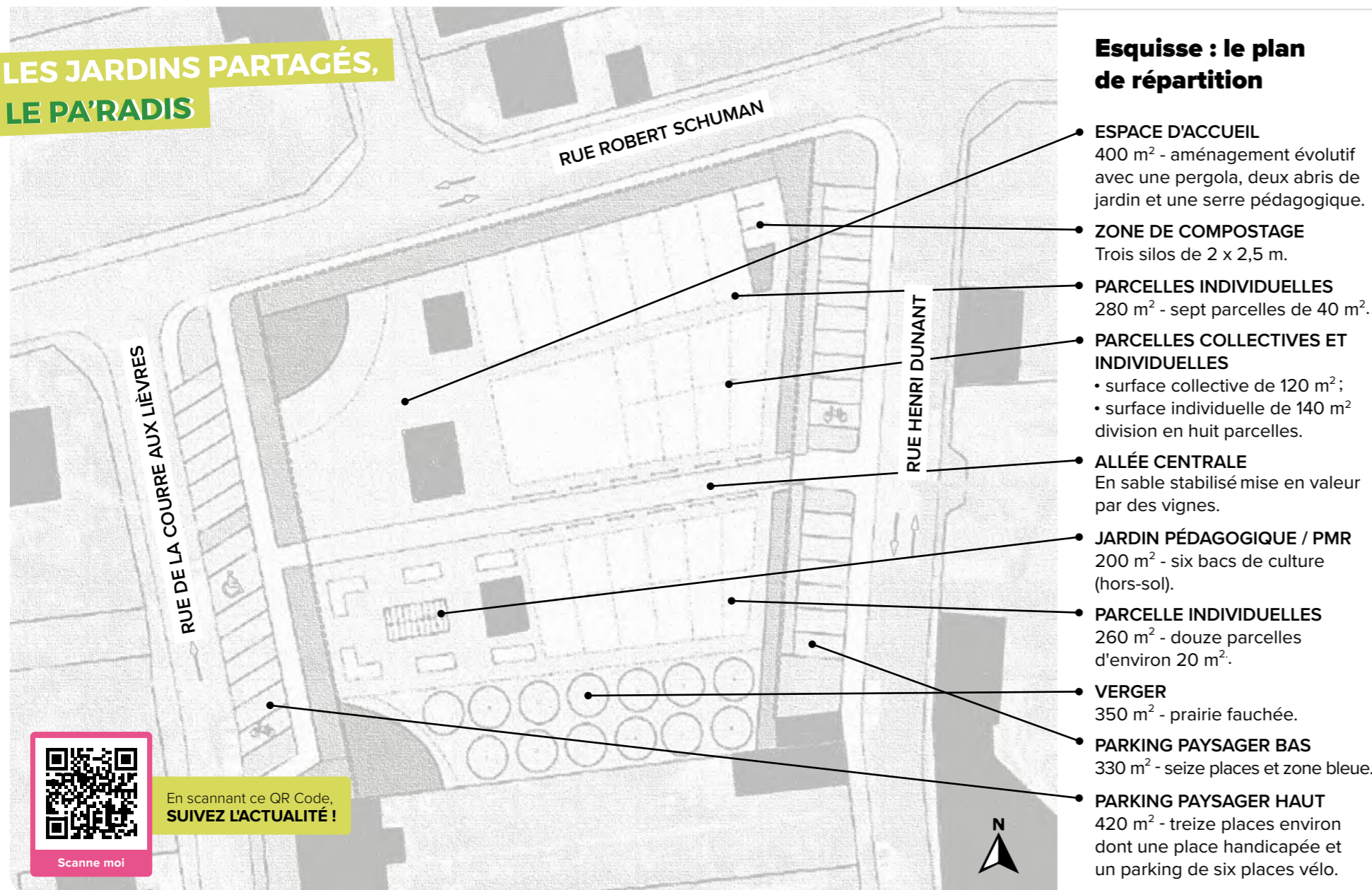
Plusieurs fois par mois, un conciliateur de justice tient une permanence dans les locaux de la police municipale. Dans le cadre d'un litige civil, le conciliateur de justice cherche une solution amiable et équitable entre les parties. Ses conseils sont légitimes dans le cadre de différends entre voisins, entre propriétaires et locataires ou dans le domaine de la consommation. Il n'intervient pas dans les affaires relatives au droit de la personne ou dans les litiges avec l'administration.

Renseignements et inscription auprès de l'accueil de l'Hôtel de Police au 01 45 97 04 24.

Pré-plainte en ligne :

Si vous êtes personnellement victime d'une infraction, il est possible de déposer une pré-déclaration en ligne sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, pour une atteinte aux biens (vol ou escroquerie par exemple) ou certains faits à caractère discriminatoire par un auteur inconnu. Il faut ensuite prendre rendez-vous au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de son choix pour signer sa plainte.

**LES JARDINS PARTAGÉS,
LE PA'RADIS**



En scannant ce QR Code,
SUIVEZ L'ACTUALITÉ !

Esquisse : le plan de répartition

- **ESPACE D'ACCUEIL**
400 m² - aménagement évolutif avec une pergola, deux abris de jardin et une serre pédagogique.
- **ZONE DE COMPOSTAGE**
Trois silos de 2 x 2,5 m.
- **PARCELLES INDIVIDUELLES**
280 m² - sept parcelles de 40 m².
- **PARCELLES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES**
• surface collective de 120 m² ;
• surface individuelle de 140 m² division en huit parcelles.
- **ALLÉE CENTRALE**
En sable stabilisé mise en valeur par des vignes.
- **JARDIN PÉDAGOGIQUE / PMR**
200 m² - six bacs de culture (hors-sol).
- **PARCELLE INDIVIDUELLES**
260 m² - douze parcelles d'environ 20 m².
- **VERGER**
350 m² - prairie fauchée.
- **PARKING PAYSAGER BAS**
330 m² - seize places et zone bleue.
- **PARKING PAYSAGER HAUT**
420 m² - treize places environ dont une place handicapée et un parking de six places vélo.

Jardin partagé : projection esquissée du terrain

Récemment, la société EYMIN Paysage a rejoint le comité de pilotage, composé du collectif d'habitants, de l'association « Graine de jardin » et de la ville. Les dernières réunions ont abouti à une étude de faisabilité technique, à l'esquisse du projet et à un travail d'écriture du futur règlement intérieur.

Depuis le lancement de ce projet en mai 2021, plusieurs phases se sont déjà succédées : appel à bénévolat pour fédérer les Ablonais autour du projet, ateliers de travail avec les bénévoles et l'école maternelle Saint-Exupéry. Cibler les attentes de chacun, les aménagements souhaités et établir les règles de fonctionnement de cet espace partagé furent, entre autres, les objectifs de ces rencontres.

Le collectif souhaite des activités transversales mais cohérentes, enrichissant les liens sociaux entre les habitants, les partenaires et les écoles :

- culture de parcelles individuelles et collectives ;
- parcelles pédagogiques pour la maternelle Saint-Exupéry ;
- formation des bénévoles au maraîchage et au compostage ;
- activités pédagogiques autour des ruches ;

- formation de bénévoles à la taille et à l'entretien des fruitiers ;
- animations ouvertes au public.

Des aménagements pour un jardin partagé idéal : bienvenue au Pa'radis !

Cette dynamique permettra de s'adresser à tous les publics Ablonais dans un concept de développement durable, concept qui est le cœur même de ce projet de jardin partagé. Celui-ci accueillera ses premières graines au printemps 2022.



Photo du "Noël zéro-déchet" de Et toi tu fais quoi ? qui a eu lieu début décembre à l'Espace culturel Alain-Poher.

"Et toi, tu fais quoi ?" une asso éco-responsable à l'Espace culturel Alain-Poher vous ouvre ses portes

Sensibiliser le public à lutter contre toutes les formes de gaspillage en brisant le schéma linéaire « Fabriquer - Consommer - Jeter » c'est la belle aventure que nous propose *Et toi, tu fais quoi ?*. Une interrogation qui sonne comme une évidence et qui nous rappelle que réduire nos déchets en leur offrant une seconde vie n'est plus une option, c'est un impératif. Cela tombe plutôt bien, Sandy Briziou et son équipe de bénévoles sont là pour vous accompagner !

Une association qui porte en son cœur le développement d'une activité économique sociale et solidaire

Sandy Briziou présidente de l'association, habite Villeneuve-le-Roi et a créé celle-ci en 2019. Le regroupement œuvre pour la préservation de l'environnement et a essaimé son credo un peu partout sur les territoires du Val-de-Marne et de l'Essonne. Un collectif de 35 bénévoles s'est aujourd'hui formé et comme Sandy aime le dire « Adhérer, c'est intégrer notre équipe dynamique, engagée, déterminée à faire parler d'elle et surtout d'écologie ! » C'est également l'occasion de soutenir l'association tout en bénéficiant d'ateliers thématiques et de conseils pour devenir un « pro » du surecyclage.

Les actions « Zéro Déchets » de l'association à Ablon-sur-Seine

Grâce à *Et toi, tu fais quoi ?* vous aurez l'occasion de « faire » par vous-même et pour vous y aider le collectif organisera des ateliers intergénérationnels thématiques à l'Espace culturel Alain-Poher. Au programme ? Fabrication de ses articles ménagers, détournement d'objet du quotidien pour leur donner un nouvel emploi le tout alimenté par une petite « matériauèque » qui permettra de stimuler le génie créatif des adhérents !

Et toi, tu fais quoi ?
Sandy Briziou,
présidente de l'association
06.43.53.27.18
ettoitufaisquoi@ecomail-asso.com
www.ettoitufaisquoi.org



**Lecture-concert :
Le Fou, le Sage et
le Colibri**

Le 19 novembre, vous avez été nombreux à assister à la lecture-concert de Solange Boulanger et de Henri Agnel, plongés au cœur d'une réflexion durable pour mieux embrasser les enjeux écologiques du monde de demain !



Vendredi 14 janvier | 20H00
Médiathèque J-Prévert
Dry January "La fête est plus folle sans alcool !"

Rendez-vous avec Aurélie Chadaine, mixologue, pour confectionner 2 cocktails sans alcool. Chaque intervenant repartira avec la recette et la liste des ingrédients de substitution au fil des saisons !
! Gratuit - Ados-Adultes - Inscription auprès des bibliothécaires au 01 49 61 33 69.



Samedi 22 janvier | 20H30
Médiathèque Jacques-Prévert
Nuit de la lecture "L'amour des rencontres, conté sous une yourte"

Sous la forme d'une conférence musicale, avec des photos et vidéos prises tout au long de leur voyage ; la compagnie Les Frères Kazamaroffs vous emmène à travers les 9 pays de leur itinérance. De la Russie à la Mongolie, laissez-vous ensorceler par leurs drôles d'histoires !
! Gratuit - Ados-Adultes - Inscription auprès des bibliothécaires au 01 49 61 33 69.

LES COUPS DE  LITTÉRAIRES •

Vos bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur dans la sélection adolescence :



Docteur Feel Good, David Gourion et Muzo
Éditions Odile Jacob

L'adolescence est une période fascinante, synonyme de nombreux questionnements, de la part de la jeunesse mais aussi des adultes ! Docteur « Feel Good » est heureusement là pour répondre à nos interrogations lors d'une consultation pas comme les autres ! Lors de ce face-à-face malin et instructif, le psy accompagne un adolescent confronté à diverses problématiques (addiction à l'écran, cannabis, dépression, harcèlement, troubles alimentaires, identités sexuelles, difficultés scolaires etc.). Durant ces 130 pages touchantes d'humanité, le dessinateur Muzo par le biais de son héros des temps modernes, dresse un portrait des tourments de l'adolescence. Le remède est une équation simple : prévention et humour pour une BD destinée aux ados et à leurs parents !



Là où nous dansions, Judith Perrignon
Éditions Payot et rivages

1935 : Détroit. Etat du Michigan. Construction, sous le haut patronage d'Eleanor Roosevelt, du "Brewster Project", complexe immobilier, futur lieu de résidence de la population noire de la ville. 1960 : Vendu comme "The American Dream" le projet tournera vite au cauchemar... Parqués et excentrés du centre-ville, réservé à la bourgeoisie locale, privés de leurs repères culturels, les afro-américains vivent des années de misère et d'exclusion sociale... La gentrification s'installe... 2013 : Faillite du système économique... destruction des tours...place à une ville fantôme...

Dans ce roman choral réaliste et âpre, l'auteure livre une analyse politique implacable contre le capitalisme. A travers l'histoire de la communauté noire, sacrifiée sciemment sur l'autel du néolibéralisme, Judith Perrignon rétablit une vérité cynique, camouflée sous les fresques colorées de Diego Rivera et étouffée sous les sons innovants de la génération Motown. Une enquête journalistique documentée, des personnages attachants et émouvants. Passionnant !



En COURS •

Travaux de cadre de vie

Campagne de fleurissement

À la veille des périodes de gel, l'équipe du service des espaces verts s'occupe du renouvellement des massifs de la ville. Cette nouvelle campagne représente une plantation de 10 000 bisannuelles et 10 000 bulbes, ainsi que la plantation de chrysanthèmes au pied du monument aux morts. La sélection des espèces qui composent les massifs a été faite avec grand soin pour créer des ensembles harmonieux et dynamiques.

Combien ça coûte ?

Coût : 12 000 € TTC

Focus INFOS, TRAVAUX •

TERMINÉS •

Travaux de bâtiment

- Ecole maternelle Saint-Exupéry : remasticage de toutes les fenêtres de l'école par la régie interne.
- Espace culturel Alain-Poher : la rénovation de la salle de spectacle est terminée. La pose de la moquette, l'installation de l'éclairage, ainsi que le montage des sièges ont été finalisés pour la reprise des activités cinéma et le spectacle du mois d'octobre.

Travaux de voirie

- Grande campagne de reprise de nids de poule par le service voirie et propreté urbaine sur l'ensemble de la ville en régie interne.

Travaux de cadre de vie

- Divers travaux d'entretien des espaces verts du territoire ablonais : taille, tonte, effleurage, désherbage, etc.

En COURS •

Travaux de bâtiment

- **Cimetière** : mise en place d'un columbarium supplémentaire et transformation de l'ancienne morgue en ossuaire.
- **Espace culturel Alain-Poher** : phase 1 des travaux de réhabilitation du bâtiment : le remplacement des chaudières et de la CTA (Centrale de traitement d'air) est en cours. L'embellissement de l'espace culturel se poursuit avec la reprise des peintures par la régie interne du Forum Barbara et des salles d'activités.
- **Gymnase Pierre-Pouget** : réfection en totalité de la toiture.

Travaux de voirie

- Rue Edouard Juvigny : réfection totale de la rue avec réalisation d'un trottoir PMR et de zones de stationnement.
- Projet lauréat du budget participatif 2021 : deux bornes de gonflage pour vélos seront installées au parc Sully et place de l'Europe.

À VENIR •

Travaux de voirie

- Parking rue de l'Église : réparation d'une clôture endommagée et pose de bordures de défense.

Travaux de cadre de vie

- Parc des Sœurs : la ville finalise son projet de construction d'un caniparc dans la partie basse du parc des Sœurs. Un lieu adapté aux balades en toute liberté et de sociabilisation pour vos compagnons les chiens. Mais aussi un enjeu pour lutter contre les déjections canines et le respect de la réglementation de tenir les chiens en laisse dans les parcs communaux.



1. Photographie de la salle de spectacle avant travaux. 2. Photographie après travaux. 3. Photographie des travaux de la toiture du Gymnase. >



**Le week-end du 4 et 5 sept. 2021 :
Le Forum des associations**



...et la Fête de la Rentrée



L'équipe féminine USVA

Félicitations à l'équipe féminine de l'USVA qui a atteint le 5^{ème} tour de la Coupe de France féminine de football.



**[Schéma Cyclable intercommunal]
Une balade à vélo exploratoire
pour les élus**

Le Grand Orly Seine-Bièvre et plusieurs communes, dont Ablon-sur-Seine, travaillent sur leurs plans locaux cyclables afin de réaliser les futures liaisons intercommunales.

Samedi 9 octobre, les élus et agents des villes d'Ablon-sur-Seine, Orly, Paray-Vieille-Poste et d'Athis-Mons, ainsi que notre maire, M. Éric Grillon, Vice-Président aux modes actifs, ont enfourché leur vélo pour une demi-journée de découverte dans les rues de ces communes. L'objectif ? Circuler sur un échantillon d'aménagements cyclables existants pour expérimenter les plus réussis et constater les difficultés. D'autres balades exploratoires seront organisées dans tout le territoire, pour élaborer des schémas cyclables cohérents, efficaces et utiles dans le quotidien de toutes les habitantes et les habitants.



Actualité du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

« Territoire d'industrie » : une dynamique qui se poursuit

« Territoire d'industrie », kézako ?

Depuis sa création, le territoire est engagé en faveur du maintien et du développement de l'activité industrielle et productive sur le territoire et a rassemblé les acteurs économiques locaux autour de ce projet. Cette mobilisation a porté ses fruits : depuis novembre 2018, le Grand-Orly Seine Bièvre est identifié « Territoire d'industrie ».

Le 22 septembre 2021, un comité de suivi organisé dans le cadre de la nouvelle gouvernance associant « Territoire d'industrie » et « Contrat de Transition écologique » a permis d'identifier de nouveaux projets. Sur proposition de la pépinière Silver Innov' et du silver économie rejoignent le dispositif. Cette labellisation va leur permettre de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour accéder à des financements et en particulier ceux accessibles dans le cadre du plan de relance. Les trois nouveaux projets de la silver économie :

- GEMA : concepteur d'un déambulateur robotisé « Walk-e » ;
- Gyroboost : des solutions pour la mobilité et l'autonomie de personnes âgées ;
- Muller médical : spécialiste en médecine respiratoire et en aspiration médicale.

Toute l'actualité du GOSB sur le site de l'Établissement public territorial : www.grandorlyseinebievre.fr

Actualité de la Métropole du Grand Paris

Métropolis lance le premier réseau public de bornes de recharge ultra-rapide de la Métropole du Grand Paris

Premier réseau de recharge pour véhicules électriques en France à proposer des bornes de recharge publiques ultra-rapides et adapté aux véhicules de nouvelle génération, **Métropolis commence à se déployer dans cinq communes de la Métropole du Grand Paris** (Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Rueil-Malmaison, Santeny et Vincennes). Au total, plus de 5 000 points de charge dont au moins 250 points de charge ultra-rapides sur l'ensemble du territoire métropolitain seront développés.

Ces stations de recharge, dites « Métropolis Express », délivrent une puissance de 50 à 150 Kw, soit le chargement d'une autonomie de 100 km en 10 minutes. Un record et une transparence pour l'utilisateur qui ne paiera que ce qu'il consomme. Une tarification visible sur chaque borne ou sur l'application Métropolis, qui permettra au client de voir en temps réel le prix de sa recharge. À savoir que sur les bornes « Métropolis Express », pour une puissance demandée de 100 Kw, le prix de la recharge est de 0.60 € le kWh.

Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris sur www.metropolegrandparis.fr

Expression des élus

Tribune de l'opposition, Mieux vivre à Ablon-sur-Seine

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Cher lecteur, chère lectrice,

Plutôt que nourrir de vaines querelles, nous choisissons aujourd'hui de vous partager des mots dont l'essence ne saurait être déformée.

Ces mots extraits de « Le Pacte civique : inventer un futur désirable pour tous » propos de Jean Louis Sanchez, directeur de l'observatoire national de l'action sociale décentralisée, reflètent notre vision de l'avenir.

« La fraternité n'a pas de famille; elle appartient à tous ceux qui se présentent et agissent pour que la crise de civilisation dans laquelle nous entrons conduise à la reconnaissance de nos interdépendances et débouche sur un nouveau contrat social.

En 1997 Edgar Morin et Sami Nair lançaient un défi, celui de définir une nouvelle civilisation dans un monde de plus en plus

complexe et agressif. Longtemps oubliée, leur idée d'une politique de civilisation trouve aujourd'hui une nouvelle résonance, avec la perception généralisée d'une crise multiforme aux effets dévastateurs. Face à l'omniprésence du système concurrentiel et aux excès de l'individualisme et du consumérisme, la nécessité de donner un contenu positif à l'interdépendance des peuples et des individus s'accroît.

Et lorsque c'est ce choix qui prévaut, il s'exprime de plus en plus à travers une ambition : parfaire le sens du modèle républicain dans ses trois dimensions. Après que le XIXe siècle ait promu la liberté, et le XXe l'égalité, le XXIe siècle pourrait se donner la responsabilité de construire une société plus fraternelle. »

Bonnes fêtes de fin d'année,

Les élus de l'opposition, Mieux vivre à Ablon sur seine.

Séance du jeudi 23 septembre 2021

Extrait

Urbanisme

3 - Adoption de la charte des devantures commerciales avec le Caue 94

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ le projet de la Charte des devantures commerciales, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à de projet de Charte.

Finances

7 - Demande de subvention au fonds d'investissement métropolitain (FIM) auprès de la Métropole du Grand Paris - Travaux urgents de réhabilitation totale de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les projets de transition énergétique, de remplacement des moyens de chauffage polluants, avec le plan de financement prévisionnel de l'opération pour un montant de 229 904 €, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) auprès de la Métropole du Grand Paris, AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à cette demande de subvention.

Finances

8 - Demande de subvention au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire - Travaux urgents de réhabilitation totale de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux de réhabilitation

de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget, SOLLICITE le soutien financier de l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour l'exercice 2021 pour la réalisation de cette opération, DIT que le coût global de l'opération de réhabilitation de la toiture du gymnase du complexe sportif Pierre-Pouget est estimé à 229 904 € H.T., AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Finances

9 - Demande de subvention exceptionnelle auprès de la région Île-de-France – travaux urgents de réhabilitation totale de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget de la commune d'Ablon-sur-Seine

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux urgents de réhabilitation totale de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget, SOLLICITE le soutien financier de la Région Île-de-France pour la réalisation de cette opération, DIT que le coût global de l'opération de réhabilitation est estimé à 229.904 € H.T., AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Finances

10 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne - Réfection urgente de la totalité de l'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux de réfection et d'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget, DIT que le coût global de

l'opération est estimé à 229 904 € H.T., SOLLICITE Monsieur Olivier CAPITANIO, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de réfection et d'étanchéité de la toiture du gymnase Pierre-Pouget, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Petite enfance

13 - Évolution du règlement de fonctionnement de la structure multi accueil

Le Conseil Municipal APPROUVE À ADOPTE le nouveau règlement de fonctionnement de la structure multi accueil, DIT que ce règlement de fonctionnement sera applicable dès son approbation, PRÉCISE que le règlement sera remis à chaque famille Ablonaise fréquentant le multi accueil.

Petite enfance

14 - Évolution du règlement de fonctionnement de la crèche familiale

Le Conseil Municipal APPROUVE À ADOPTE le nouveau règlement de fonctionnement de la crèche familiale, DIT que ce règlement de fonctionnement sera applicable dès son approbation, PRÉCISE que le règlement sera remis à chaque famille Ablonaise fréquentant la crèche familiale.

CONSEIL MUNICIPAL
Délibérations
Conseillers & Conseillères



Le prochain Conseil municipal aura lieu jeudi 10 février à 20h ; si les conditions sanitaires nécessitent le huis clos, il sera diffusé en direct sur le Facebook de la Ville.

Le compte-rendu complet du Conseil est consultable en ligne sur www.ablon-sur-seine.fr

Permanences gratuites

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

☎ 01 49 61 33 56
 📍 Sur RDV en mairie annexe au 18, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine

Notaire

☎ 01 49 61 94 39
 📍 Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude au 30 Avenue du Maréchal Joffre, 94490 Villeneuve-le-Roi

Mission locale (emploi, formation...)

☎ 01 48 84 81 26
 📍 Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale de Orly-Choisy-le-Roi 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine

Une conseillère emploi formation de la Mission Locale, reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, sur rendez-vous, en Mairie. Elle vous accompagne individuellement dans votre parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Écrivain Public

☎ Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement, renseignement et RDV au 01 49 61 33 33.

Avocat

☎ 01 49 61 33 33
 📍 Un avocat vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois.

Collecte

des déchets

La collecte sélective des emballages a lieu le mercredi.

La collecte des ordures ménagères passe deux fois par semaine : le mardi et vendredi.

Pour le recyclage du verre, 12 bornes sont à votre disposition dans la Ville.

La collecte des encombrants passe le 1^{er} jeudi du mois.

Le ramassage des déchets verts a lieu de début avril à mi-décembre,

le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois.

Pour rappel, les déchets végétaux sont collectés en fagots ou en sacs biodégradables. La Ville met à disposition des Ablo-nais des sacs biodégradables à récupérer gratuitement aux Services techniques en Mairie annexe au 16 rue Maréchal Foch. Pour en récupérer, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 49 61 33 33.

Les bacs, encombrants et sacs de déchets verts doivent être déposés sur la voie publique au plus tôt à 18h la veille du jour de collecte.

Le réseau des déchetteries de la RIVED :

Certains déchets tels que les gravats, les batteries, les métaux, les déchets électriques et électroniques, l'huile de vidange, les pneus... doivent obligatoirement être jetés en déchèterie. Vous pouvez également y déposer vos encombrants (cartons vidés et pliés, ferraille, bouteilles en verre, lampes/néons, gros électroménager, petits appareils électriques, écrans, etc.).

La RIVED est la Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis. Elle gère trois établissements sur son territoire qui sont à Villeneuve-le-Roi, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue. Elle regroupe ainsi les communes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi. La déchèterie la plus proche de d'Ablon-sur-Seine se trouve à Villeneuve-le-Roi. **Ces 3 déchèteries sont gratuites pour les particuliers et accessibles sur présentation de la carte, limitée à 15 passages par an et 2 m³ par passage.**

Déchèterie intercommunale la + proche

☎ N°Vert 0805 017 026

🌐 www.rived.fr

📍 Rue des vœux Saint Georges 94490 Villeneuve-le-Roi

Horaires :

En semaine (sauf le jeudi) de 14h00 à 19h00. Le samedi de 9h30 à 13h et 14h à 19h00. Le dimanche de 9h30 à 13h.

La déchèterie est fermée les jours fériés.

A noter : l'accès au site est possible jusqu'à 10 minutes avant l'heure de fermeture. Ceci afin de laisser le temps aux usagers de décharger leurs déchets.

Comment demander sa carte ?

La demande de carte peut se faire en ligne sur le site de la RIVED ou directement dans l'une des 3 déchèteries. Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous souhaitez savoir comment recycler un objet ou un déchet en particulier ? Rendez-vous sur www.rived.fr

État-civil

du 14 août au 4 décembre 2021

Naissances

BRELLE Hope née le 1^{er} août 2021, RAYAPIN Lyanna née le 11 septembre 2021, ELLONG MBONGO Jelani né le 16 septembre 2021, BEZIERS SILVA FERNANDES Adriano né le 24 septembre 2021, BEN MOUH Layana née le 30 septembre 2021, ARIF Laïa née le 30 septembre 2021, NICHAM Yanis né le 20 octobre 2021, DAS NEVES Mia née le 1^{er} novembre 2021, HUTEAU Lorena née le 8 novembre 2021, JUGAL JODON Loëlys née le 11 novembre 2021, BENDIA Lina née le 25 novembre 2021, ACUNA GAZÉ Julia née le 19 novembre 2021.

Mariages

LYAZID Abdelkader & MARQUET Laetitia (14 août 2021).
 STEPHAN Aurélien & MASLOUH Soukayna (4 septembre 2021).
 BOUILLARD Julien & DESOUCHES Raïssa (13 septembre 2021).
 LEFEVRE Thomas & ADEMI Marigona (4 décembre 2021).

Décès

BODIN épouse PICOL Thérèse · DURAND Jacques · IGALENS épouse MARTIN Jacqueline · LAGOUARDE Elisabeth · ZARRO Omar · CANONNE Christiane · GUIDEZ Maxime · LE NAVIOSE veuve CHASTRUSSE Andrée · DUBUT Marie-Anne · PÉRAIN Guy · D'YTHURBIDE Gilbert, · PEROU veuve THEVENET Edithe · LE MEUR veuve LAJOUX Odette.

Numéros d'urgences

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE NATIONALE : 17

ÉLECTRICITÉ : En cas de coupure d'électricité ne relevant pas de son installation intérieure, contacter **ENEDIS** à ce numéro d'urgence : **09 72 67 50 94** (appel non surtaxé).

EAU : En cas d'urgences de fuites d'eau, contacter **VEOLIA** à ce numéro d'urgence : **09 69 36 99 18** (appel non surtaxé).

POLICE MUNICIPALE : Pour une intervention rapide, contactez le numéro de la **patrouille de la Police municipale** du lundi au vendredi de 6h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 10h à 16h, au **06 71 26 31 98**.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE : 01 45 97 04 24
 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00, mais accueil au public entre 9h00 et 17h00. **Deux permanences hebdomadaires de la police nationale** se tiennent au poste de police : **le lundi de 12h à 17h et le jeudi de 9h à 14h.**

📍 56, avenue Carnot 94290 Villeneuve-Le-Roi

Horaires d'ouverture

Modifications possibles sous réserve de contraintes liées à l'évolution de la COVID-19, restez informé sur www.ablon-sur-seine.fr

La Mairie d'Ablon-sur-Seine

16, rue du maréchal Foch | Standard au 01 49 61 33 33.

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi : fermée au public le

matin / 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

2^e samedi du mois : 9h-12h30

La Médiathèque Jacques-Prévert

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 49 61 33 69.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30

L'Espace culturel Alain-Poher

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 45 97 53 11.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-22h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-22h

Jeudi : 10h-12h30 / 14h-22h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30

Horaires d'ouverture pour le cinéma

Mardi : 20h-22h

Dimanche : 13h30-18h30

Retrouvez en ligne toutes les infos concernant les structures de la Ville sur ablon-sur-seine.fr



Évènement annulé

Cérémonie des Voeux de la Municipalité à la Population

**ÊTRE
ENSEMBLE
EN 2022**

“„

En raison de la crise sanitaire, la décision a été prise d'annuler la traditionnelle Cérémonie des vœux à la population.

Nous sommes conscients qu'en cette période de fêtes, l'envie est grande de partager des moments conviviaux. Nous en appelons à la responsabilité de chacun, soyez prudent pour les fêtes de fin d'année !



Éric GRILLON, votre Maire